

"Plan Marshall: Attention aux imprévus !" dans Le Phare Dimanche (4 avril 1948)

Légende: Le 4 avril 1948, le journal bruxellois Le Phare Dimanche met en garde ses lecteurs contre certaines éventuelles conséquences néfastes du Plan Marshall.

Source: Le Phare Dimanche. Hebdomadaire indépendant de Bruxelles & du monde. dir. de publ. FONTAINE, Pierre. 04.04.1948, n° 118; 3e année. Bruxelles: Le Phare. "PLAN MARSHALL: Attention aux imprévus !", auteur:De Wilde, Freddy , p. 6.

Copyright: (c) Le Phare Dimanche

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/plan_marshall_attention_aux_imprevus_dans_le_phare_dimanche_4_avril_1948-fr-db2d4f6c-b032-40f5-a225-bb436edc9f0c.html

Date de dernière mise à jour: 02/07/2015

Plan Marshall : Attention aux effets imprévus !

L'European Recovery Programme, appelé communément Plan Marshall, avant même d'avoir reçu un commencement d'exécution, a cristallisé si brusquement les positions politiques des divers pays qu'il est devenu déjà un porte-drapeau, un signe de ralliement, avant même de constituer un remède au désordre économique d'après-guerre. On doit déjà être « pour » ou « contre » le Plan Marshall, avant de connaître dans ses détails son contenu véritable, son mode d'application et les répercussions de tous genres qu'il peut avoir.

C'est ce dernier aspect du problème qui retiendra notre attention. On constate tout d'abord que le Plan Marshall constitue, à l'issue de cette seconde guerre mondiale, la troisième tentative d'envergure tentée pour rétablir la paix, après l'échec des deux autres, dont les ambitions étaient autrement plus larges. Avant même la capitulation de l'Allemagne, la Charte de l'Atlantique de 1941, par suite de la solide mainmise de l'U.R.S.S. sur les pays de l'Est européen, ne pouvait constituer un terrain idéologique suffisamment respecté pour jeter les fondements d'une paix entre nations victorieuses et vaincues. Lui succéda l'Organisation des Nations-Unies, dont la naissance bénéficia de l'ivresse de la victoire, mais dont le nom seul est devenu une dérision moins de deux ans après. Ainsi ni les impératifs moraux (Quatre libertés), ni les conventions internationales juridiques entre nations, n'ont résisté à quelques années d'épreuves.

Le Plan Marshall est moins ambitieux et ne s'embarrasse plus de principes qui se sont révélés inapplicables dans la conjoncture actuelle. Quels que soient les mobiles dont il se réclame: aide généreuse de l'Amérique, défense des libertés et de la civilisation occidentale, il vise avant tout par une injection massive de crédits dans les pays d'Europe en-deçà du Rideau de fer, à restaurer des économies ébranlées par la guerre en vue de dresser un barrage solide à l'expansionnisme soviétique.

Il ne s'agit plus d'achever l'extermination des adversaires, Allemagne et Italie; il ne s'agit plus de conclure la paix avec ces pays vaincus: il s'agit de se protéger de son ancien allié! Tel est l'objectif. Il a le mérite l'être clair; partisans et adversaires du Plan Marshall peuvent déjà se dénombrer.

Ce but sera-t-il atteint? Nul ne peut préjuger de l'avenir. Mais il se pourrait tout aussi bien qu'il engendre des effets imprévus qui viendraient singulièrement compliquer le schéma assez simpliste qui lui sert de lancement.

Combien fréquemment, en effet, depuis une trentaine d'années, avons-nous vu des entreprises politiques aboutir, par suite de circonstances survenues en cours de route, à des résultats tout différents, voire opposés, à ceux qui étaient normalement poursuivis. La guerre de 1939-1945, entamée pour venir à bout du totalitarisme, en est une éclatante démonstration!

Qu'il nous soit donc permis de tenter d'entrevoir ces « incidences » qui vont venir se placer en travers de l'application du Plan et risquent d'en faire dévier le sens.

Le Plan Marshall va, en effet, agir très rapidement comme un catalyseur des pays européens assistés et les pousser dans la voie d'une unification économique et sociale dont nul ne peut prévoir l'aboutissement.

Il en sera ainsi, malgré les assurances oratoires proclamées au départ des deux côtés de l'Atlantique, pour la raison très simple que le succès d'une opération chirurgicale de cette envergure ne pourra raisonnablement être mis en échec, ou en péril, par l'une ou l'autre réticence ou résistance « locale ».

La « fierté européenne », ce sentiment de solidarité qui va naître dans les mois à venir, en souffrira sans doute, mais s'en accommodera, car il vaut encore mieux « cela » qu'une intervention brutale de « l'autre ». C'est tellement vrai que les communistes, dans leur propagande antimarshallienne, spéculent sur l'argument de l'atteinte à l'indépendance nationale, ce qui est à tout le moins assez amusant chez ceux qui se réclamaient de l'internationalisme de la révolution prolétarienne, il y a trente ans! Toutefois, on ne pourrait sous-estimer la force de ce sentiment, à l'issue d'une guerre qui a porté au paroxysme les susceptibilités nationales.

Sous couleur de « protection » des pays assistés, on va inévitablement s'avancer dans la voie d'une tutelle, et pour peu que l'expérience soit poursuivie sans aléas pendant quelques décades, nous verrons maintes institutions politiques internes des pays européens, sans être abrogées explicitement ou renversées par une révolution violente, tomber en désuétude, faute d'utilité réelle. A titre de comparaison, que reste-t-il, par exemple, malgré le respect extérieur des principes, de l'autonomie communale dans les administrations locales? Maint Parlement, qui votera sans doute dans un bel élan l'adhésion aux propositions du Plan Marshall, se doute-t-il qu'il signe peut-être sa propre déchéance de pouvoir, dans un temps plus ou moins éloigné?

Une autre conséquence possible de l'exécution du Plan Marshall est à rechercher dans le domaine économique. S'il veut, en effet, contrebalancer efficacement la propagande communiste, il ne pourra se limiter à la restauration pure et simple de l'économie capitaliste d'avant-guerre. Si, par la suite, un essor fictif, dû à une impulsion de crédit, s'infléchit dans une crise de chômage, par suite de l'absence de débouchés ou d'un marché intérieur qui se dérobe, c'en est fait du succès du Plan Marshall.

Pour réussir, il lui faudra, nécessairement et peut-être en opposition avec les principes de libéralisme économique dont il se réclame, faire la part à un certain dirigisme. Ce sont là des inconnues de l'avenir, mais qui ne sont, en tout état de causes, pas à rejeter « à priori ».

Et nos conclusions, malgré le caractère conjoncturel qu'elles présentent, peuvent se formuler ainsi.

Le Plan Marshall, qui se pose en défenseur de l'indépendance politique des Etats et du régime de la démocratie parlementaire, risque de provoquer la limitation la plus importante à cette souveraineté et de marquer le début de la décadence du régime parlementaire, par réduction d'attributions.

Le Plan Marshall, qui vise à restaurer l'économie selon des principes d'inspiration libérale, risque d'être entraîné dans la voie du planisme économique, pour faire échec au mécontentement social qui se nourrit de ses défaillances.

Freddy De Wilde.